

H.E. António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Le 26/02/2021

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le groupe ERGET soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de continuer à intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. ERGET fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact.

Nous n'avons pas pu honorer notre engagement de rédaction de COP du fait de mouvements internes et de manque de ressource. Nous avons pallié à cette problématique en recrutant deux personnes en charge de la RSE dans notre entreprise. Vous trouverez ci-joint notre COP 2017-2020 qui intègre le ré-engagement du groupe, le suivi et les perspectives d'améliorations selon les 10 principes du Global Compact.

Nous vous prions de croire, Honorable Secrétaire Général, en l'assurance de notre considération distinguée.

Mr. Ludovic REDIER
Président

